



Les ports de commerce

AR PORZHIÒÙ KENWERZH

BILAN D'ACTIVITÉ 2009
BILAÑS OBEREREZH 2009



• transport •

ÉDITO



Depuis 3 ans, la Région Bretagne s'est attachée à exercer ses nouvelles responsabilités portuaires avec ambition, responsabilité et créativité. L'année 2009 a été notamment marquée par l'élaboration d'une stratégie portuaire commune. Adoptée par les élus régionaux le 15 janvier 2010, celle-ci a été présentée en comité de pilotage stratégique portuaire régional à chacune des étapes de sa réalisation et a permis de mobiliser l'ensemble des acteurs de la profession autour des enjeux et des perspectives de développement du réseau portuaire breton.

La contribution active de chacun de ces acteurs fut la preuve que la question portuaire et maritime reste majeure pour l'ensemble des bretons : la Bretagne a en effet besoin d'activités maritimes pour son développement ; celles-ci doivent pouvoir s'intégrer en cohérence avec des objectifs ambitieux en matière environnementale, afin de préserver les atouts maritimes de notre Région au service de son développement économique durable. Les organes de gouvernance portuaires (conseils portuaires et comité de pilotage stratégique portuaire régional), ont poursuivi en 2009 leur rôle de concertation autour des différents projets portés par la Région.

Parallèlement, la première session de la Conférence de la mer et du littoral a eu lieu le 19 mai 2009. Celle-ci sera un lieu d'information et de débat pour proposer, définir et évaluer les actions stratégiques à mettre en œuvre pour la réalisation des chantiers-phares proposés dans la charte des espaces côtiers bretons.

L'année 2009 a également été la première année d'exécution des nouveaux contrats de délégation de service public pour les ports de Brest et Lorient. Ils ont permis de renouveler fondamentalement les relations entre la Région et ses délégataires. Cette collaboration plus partenariale sera un atout supplémentaire pour le développement futur de ces deux plateformes.

Par son engagement fort en faveur du transport maritime, la Région contribue à relever le défi du développement durable.

Abaoe 3 bloaz he deus Rannvro Breizh graet he seizh gwellañ evit bezañ evit hec'h atebegzhioù nevez war ar porzhioù gant youl, atebegzh ha krouusted. Unan eus perzhioù heverk ar bloavezh 2009 zo bet savidigezh ur strategiezh voutin evit ar porzhioù. Bet degemeret gant dilennidi ar Rannvro d'ar 15 a viz Genver 2010, ar strategiezh-se zo bet kinniget d'ar poellgor leviañ strategel evit porzhioù ar Rannvro da bep pazenn eus he savidigezh ha roet he deus an tu da lakaat holl obererien ar vicher da bleidiñ gant skodoù ha diaweladoù diorren rouedad porzhioù Breizh. Perzh oberiant pep hini eus an obererien-se en deus diskouezet anat pegen pouezus eo kudenn ar porzhioù hag ar mor evit an holl Vretoned : e gwir, Breizh he deus ezhomm eus obererezhioù stag ouzh ar mor evit diorren ; ar re-se a rank gallout bezañ enframmet en ur mod kempoell gant palioù uhel evit a sell ouzh an endro, evit ma vo gwarezet pinvidigezhioù mor hor Rannvro e servij he diorridigezh armerzhel padus. Gant organoù gouarn ar porzhioù (kuzulioù ar porzhioù ha poellgor leviañ porzhioù ar rannvro), ez eus bet kendalc'het e 2009 gant ar c'hendivizout tro-dro d'ar raktresoù diseurt kaset war-raok gant ar Rannvro. En ur ser ez eo bet dalc'het dalc'h kentañ Kuzuliadeg ar mor hag an arvor d'an 19 a viz Mae 2009. Ul lec'h kelaouiñ ha burutellañ e vo evit kinnig, termeniñ ha priañ an oberoù strategel da vezañ lakaet e pleustr evit kas da benn ar chanterioù pennañ kinniget e karta takadoù arvor Breizh. Bloavezh kentañ sevenidigezh kevratou nevez an dileurrierezh servij publik evit porzhioù Brest hag an Oriant e vo bet 2009 ivez.

Roet o deus an tu da nevezin penn-da-benn an darempredoù etre ar Rannvro hag he dileuradourien. Ar c'henlabour-se, a laka ar pouez war ar c'hevelin, a vo un atoud ouzhpenn evit diorren an div leurenn-se en dazont.

Dre he engouestl kadarn evit an treuzdougen war vor e sikour ar Rannvro da vezañ evit dae an diorren padus.

Jean-Yves LE DRIAN
Président du Conseil régional de Bretagne

Depuis le 1^{er} janvier 2007, la Région Bretagne est propriétaire des ports de Lorient, Brest et Saint-Malo et en assure à ce titre l'aménagement, l'entretien et la gestion.

Pour l'année 2010, la contribution financière prévisionnelle de la Région pour les activités commerce et réparation navale est de 27 millions d'euros.

La Région investit notamment dans les infrastructures et dans l'entretien des équipements pour développer l'offre et la qualité des services offerts aux navires. Via les conseils portuaires, elle organise la concertation avec l'ensemble des partenaires et des usagers des ports pour favoriser une gestion optimisée de ses places portuaires.



LES PORTS RÉGIONAUX, UN MAILLON DE LA CHAÎNE LOGISTIQUE

Les nouvelles compétences de la Région lui permettent de contribuer à l'amélioration de la performance de la chaîne logistique portuaire.

En 2009, la Région Bretagne a lancé une consultation pour l'acquisition d'un logiciel de gestion des escales, au service des capitaineries.

Il devrait permettre une meilleure coordination des acteurs portuaires, et une optimisation de la gestion des escales dans le respect des contraintes de sécurité. Cet outil marquera également la 1^{ère} étape vers un système d'information portuaire intégré. Celui-ci s'adressera en effet à l'ensemble des acteurs de la place portuaire : les capitaineries, les professionnels portuaires et les douanes. Grâce à la dématérialisation des procédures, le traitement de la marchandise dans le port pourra être accéléré, ce qui aura un impact bénéfique sur l'ensemble de la chaîne de transport.

Les résultats 2009

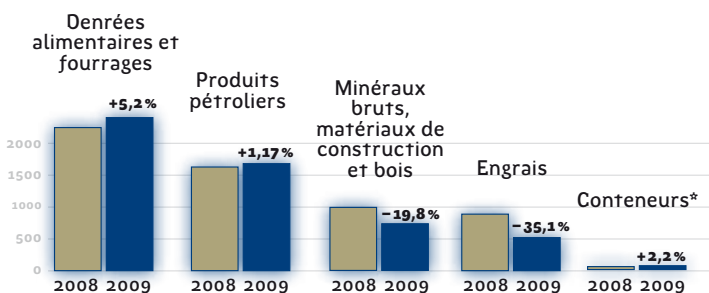
TRAFIC MARCHANDISES :

7 MILLIONS DE TONNES TRANSPORTÉES

En 2009, le trafic marchandises des 3 ports régionaux recule de -9,5% soit légèrement moins que la moyenne nationale(-9,9%) pour atteindre 6 996 115 tonnes,

Quelques trafics marchandises à la loupe

Évolution en tonnage (milliers) en 2009



* Poids des conteneurs vides et tare des conteneurs pleins.
Source : Statistiques portuaires

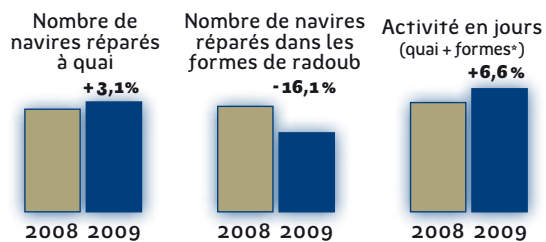
Dans un contexte de crise économique majeure, seules les filières agroalimentaire (reprise de l'activité de l'usine de trituration à Brest et développement du trafic de tourteaux à Saint-Malo), produits pétroliers (diversification énergétique) et conteneurs (exportations IAA) parviennent à se développer.

TRAFIC PASSAGERS

Avec 1 205 208 passagers, Saint-Malo affiche une hausse de trafic de +2,89% grâce au dynamisme du trafic côtier (+29,3%) et de l'activité croisière (+2,11%): le port de Saint-Malo a accueilli 14 598 croisiéristes en 2009.

RÉPARATION NAVALE

En 2009, le nombre de navires réparés dans les formes recule de -16,1% pour atteindre 120 unités ; la réparation de navires à quai représente quant à elle 303 unités, en progression de +3,1%. L'activité en nombre de jours progresse de +6,6% pour un total de 5 846 jours de réparation.

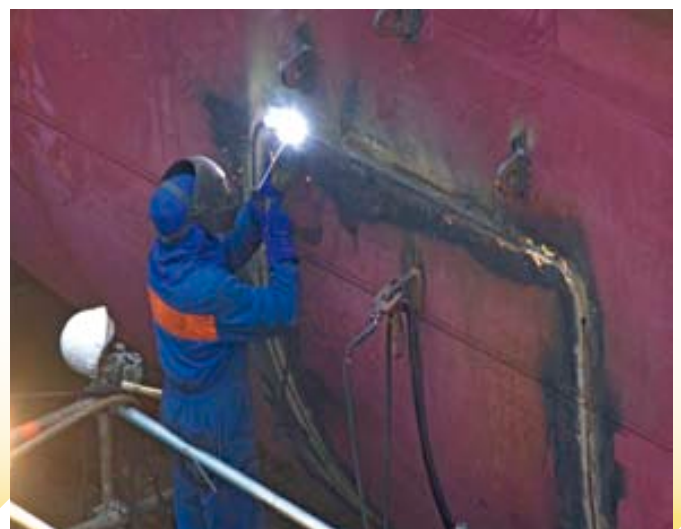


* Sites de Lorient et Brest
Source : Statistiques portuaires

Pilier de l'économie maritime, et de l'économie bretonne en général, le secteur de la construction et de la réparation navale est au centre d'une politique de rénovation des infrastructures et d'innovations technologiques. Pour la Région Bretagne, l'efficacité à terme de l'offre globale des industries navales suppose la mutualisation des moyens des places portuaires, qui sont les maillons d'une chaîne industrielle à l'échelon régional.

La synergie entre places portuaires apparaît comme une nécessité, dans la mesure où la défaillance d'un maillon (site) de la chaîne n'est pas concevable sans conséquence lourde sur les autres sites.

En tant qu'autorité portuaire, la Région Bretagne accompagne la filière en dotant son territoire d'outils performants : avec la modernisation de la forme de radoub n°1 sur le port de Brest et le projet d'aménagement de la rive gauche du Scorff, la Région Bretagne souhaite adapter la structure de ses ports au nouveau contexte économique et se doter de capacités d'accueil supplémentaires, assurant le développement de la filière et de ses emplois pour l'avenir.



L'OFFRE DES PORTS DE LA RÉGION BRETAGNE

Ports de Commerce :

- 7900 m de quais accostables dont 6800 à -10m CM
- 20 grues, 3 silos, 1 entrepôt frigorifique
- chaque port a une desserte ferroviaire

Réparation Navale :

- 4 formes de radoub
- 2 quais de réparation à flot
- 2 cales sèches
- 1 élévateur à bateaux de 650 tonnes
- 8 grues, 1 chariot automoteur de 650 tonnes
- 1 station de déballastage et 1 station de traitement des eaux de carénage

LES EMPLOIS

L'activité transport maritime en Bretagne

- 103 établissements de transport maritime et côtier
- plus de 4500 emplois dans le secteur

Source : Tableaux de l'économie bretonne 2008

L'activité réparation navale en Bretagne

- 645 emplois directs

Source : SESSI 2007

L'activité Construction navale en Bretagne

- 4853 emplois directs – activité militaire
- 318 emplois directs – activité civile

source : SESSI 2007

DÉVELOPPER LES PORTS EN CONCERTATION

Chaque port régional est doté d'un conseil portuaire, réunissant, sous la présidence de la Région, les collectivités, les concessionnaires, les représentants des professions portuaires, les usagers du port et les acteurs concernés par la place portuaire.

Ces conseils ont vocation à traiter de toutes les questions relatives à l'animation de la place portuaire. Ils missionnent les commissions permettant de travailler plus particulièrement sur la gestion, sur les questions d'environnement et sur la stratégie et le développement durable portuaire.

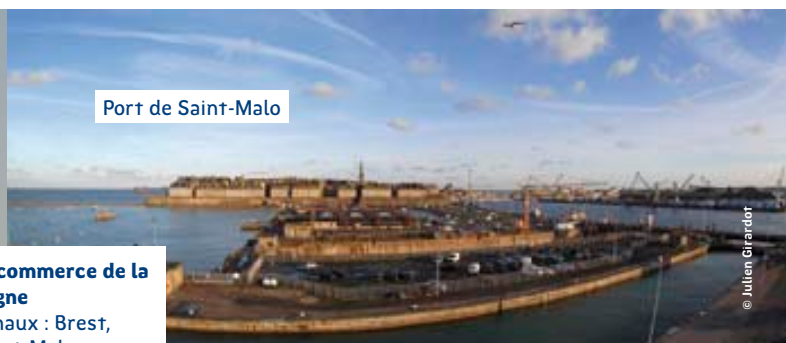
Parallèlement, le Comité de pilotage stratégique portuaire régional, qui s'est réuni pour la première fois le 21 janvier 2008 sous la présidence de la Région, a vocation à fixer le cadre stratégique pour l'ensemble des ports régionaux et constitue la garantie d'un « port de Bretagne » au service de l'ensemble de l'économie bretonne.

Port de Lorient



© E. Pain - CRB

Port de Saint-Malo



© Julien Girardot

Les ports de commerce de la Région Bretagne
3 ports régionaux : Brest, Lorient et Saint-Malo

Port de Brest



© F. Le Divenah



© Emmanuel Pain - CRB

L'ADOPTION D'UNE STRATÉGIE PORTUAIRE RÉGIONALE

Consciente de l'importance des outils portuaires dans le développement économique breton, la Région Bretagne, en collaboration avec l'ensemble des collectivités et acteurs portuaires a souhaité bâtir une stratégie portuaire régionale des ports de commerce bretons. Elle a fait l'objet d'une concertation à chacune des étapes de sa réalisation, dans le cadre du comité de pilotage stratégique portuaire régional. Le rapport a par la suite fait l'objet d'une présentation dans les différents conseils portuaires concernés. Ce rapport permet de donner des orientations précises de développement, pour chaque filière concernée par le transport maritime, dans l'objectif d'être en mesure de s'adapter aux évolutions futures et de mettre les collectivités en capacité d'anticiper des besoins de développement, d'orienter leurs investissements, et d'orienter les demandes des acteurs économiques.

LA PROBLÉMATIQUE DES DRAGAGES : AU CŒUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE PORTUAIRE

Un des chantier-phares de la Charte des espaces côtiers bretons, adoptée en décembre 2007 est d'inscrire les activités maritimes et côtières dans une logique de développement durable. Cela suppose d'être en mesure d'offrir les conditions nécessaires à l'essor des ports, sans que cela se fasse au détriment de la qualité de l'environnement et des territoires qui les accueillent. Afin de pouvoir poursuivre leur développement, les ports bretons ont l'obligation de maintenir la qualité de leurs accès nautiques, donc de réaliser des opérations de dragage.

Conscients du risque qui naîtrait de l'incapacité croissante des maîtres d'ouvrage à réaliser ces opérations dans une sphère de concertation apaisée, les collectivités réunies au sein du comité de pilotage stratégique portuaire régional ont pris l'initiative de coordonner leurs initiatives sur le sujet. Accompagnés d'un bureau

d'études, ils ont défini collectivement un plan d'actions autour des 8 thématiques suivantes : opérations de dragage (volumes, activités et fréquences), qualité des sédiments, filières de gestion des matériaux, techniques de dragage, origines des pollutions, suivis, coûts et appréciation sociétales des opérations.

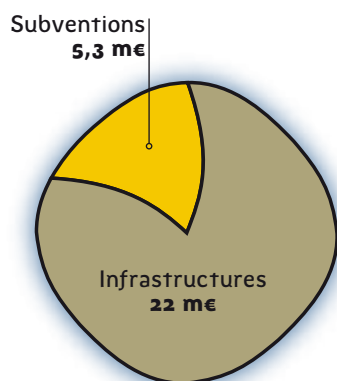
Ce plan d'action sera présenté au comité de pilotage stratégique portuaire régional à l'automne 2010.



© Julien Girardot - CRB

LE BUDGET RÉGIONAL CONSACRÉ AUX PORTS

La Région investit en tant que maître d'ouvrage sur les projets d'aménagement et de modernisation des infrastructures de ses ports. Elle participe également, via des subventions, aux projets de modernisation des ports d'intérêt régional (Roscoff et Le Légué) et des superstructures menés par les concessionnaires.



Dépenses de la Région au budget 2010 en faveur des ports régionaux et d'intérêt régional en millions d'euros.

UN PLAN D'INVESTISSEMENTS AMBITIEUX

Parmi les nombreux projets financés par la Région figurent notamment l'aménagement de la capacité d'accueil du port de commerce à Lorient (opération dite Kergroise); la modernisation de la forme de Radoub n°1 à Brest (inauguration de l'ouvrage le 9 juillet 2010) ainsi que le projet d'aménagement de la rive gauche du Scorff à Lorient afin de développer l'activité construction et réparation navale; la réorganisation des espaces portuaires à Saint-Malo afin de renforcer la présence d'acteurs industriels structurants pour la performance de la filière agroalimentaire bretonne.

Autant de projets au service du développement de l'activité des places portuaires et de l'économie régionale.



CONSEIL RÉGIONAL DE BRETAGNE

283, avenue du Général Patton - CS 21 101 - 35711 RENNES CEDEX 7
Tél.: 02 99 27 10 10 - Fax.: 02 99 27 11 11 - www.bretagne.fr